



Écocentre Sainte-Barbe

Récupérer, Recycler, Revaloriser



E L C I N



🕒 Horaire d'hiver (novembre à mars)
Samedi : 8 h à 16 h
(2 samedis / mois)

🕒 Horaire d'été (avril à octobre)
Mercredi : 8 h à 12 h
Samedi : 8 h à 16 h

* Horaire pouvant varier selon l'achalandage



Visites illimitées

📍 433, route 132, Sainte-Barbe

➡ ste-barbe.com/ecocentre





Matières acceptées



Pneus sans jantes

* Sans les sacs de plastique



Contenants consignés



Bois

* Tous types, sauf le bois goudronné



Produits électroniques

« Serpuariens »



Encombrants non métalliques et non réutilisables



Métaux ferreux et non ferreux

* Vidés de tout fluide s'il y a lieu



Peinture, huile, ampoules, piles et batteries

* REP (Produits de la responsabilité élargie des producteurs)



Appareils réfrigérants

(Halocarbures)



Matériaux de construction secs (CRD)



Résidus domestiques dangereux (RDD)

* Seuls les contenants fermés et identifiés de moins de 20 litres.

** Seules les bouteilles de propane de moins de 100 lbs.

* D'autres matières pourraient être acceptées selon les besoins.

** Accès réservé aux résidents – entrepreneurs non admis.



Matières refusées :

Armes à feu, explosifs et munitions, biphényle polychloré (BPC) et cyanure, médicaments, bouteilles de gaz comprimé autres que le propane, résidus contenant de l'amiante ou de l'huile, bardeaux d'asphalte, polystyrène, terre (propre ou contaminée), résidus verts et alimentaires, ordures ménagères, matelas, dépouilles animales, pneus surdimensionnés, plastiques agricoles et d'emballage de bateaux, ficelles, tubulures et matières recyclables.

Plus de détails :

